MOBILITÉS SCOLAIRES

Réunion d'information
20 novembre 2023

QU'EST-CE QUE LA MOBILITÉ ?

Guidelines on Organizing Students' Mobility from and to the European Schools (à mettre à jour)

Le fait de visiter temporairement d'autres écoles dans un autre pays donne aux élèves la possibilité de se développer, par exemple en **améliorant leurs compétences linguistiques et en prenant de la maturité grâce à l'expérience d'un environnement éducatif et culturel différent**.

TYPES DE MOBILITÉS

Échanges

Les élèves étudient dans une école européenne à l'étranger tout en séjournant dans une famille d'accueil. Ils accueillent également un élève d'une autre école européenne.

Visites à sens unique

Les élèves étudient dans une école européenne à l'étranger et sont hébergés dans une famille d'accueil. Ils n'accueillent pas un élève d'une autre école européenne.

QUI ?

Tous les élèves de S4 peuvent postuler pour le programme de mobilité.

La mobilité a lieu en S5.

QUAND ?

Le **premier semestre de S5** (4 mois). De septembre à fin décembre (juste avant les vacances de Noël).

Seulement les écoles européennes (ES) de Bruxelles ont le même calendrier scolaire. Toutes les autres ES/AES ont un calendrier d'année scolaire différent.

QUELLES ÉCOLES ?

Écoles européennes et écoles européennes accréditées

Vous pouvez choisir un maximum de trois écoles par ordre de préférence.

Voir la liste des écoles européennes sur le site de l'école: *Secondaire > Informations pédagogiques > Échanges entre écoles européennes*

ÉLÈVES SWALS

S'il n'y a pas de section dans l'école d'accueil, l'élève sera traité comme un **élève sans section linguistique** (SWALS).

Dans ce cas, l'élève n’a pas de section, mais il a sa L1 dans l'école d'accueil.

REMARQUES

Il est de la responsabilité de l'élève de rattraper son retard si le programme des écoles concernées n'est pas similaire.

S'il y a des matières qui ne sont pas couvertes dans l'école d'accueil, les résultats du 2ème semestre compteront double.

Les **rapports d'évaluation** sont partagés par les écoles européennes.

Les élèves passent tous les examens dans l'école d'accueil. Ils reviennent dans leur école d'origine avec des notes A et B dans toutes les matières suivies.

REMARQUES

Lorsqu'il est inscrit dans l'école d'accueil, l'élève devient officiellement un élève de l'école d'accueil.

L'école d'origine n'a pas accès au profil SMS de l'élève avant début janvier.

Cependant, il aura accès aux informations concernant l'orientation pour le S6 et le programme d'expérience professionnelle via MS Teams.

FORMULAIRE DE DEMANDE DE MOBILITÉ

Les parents doivent…

1. Remplir le formulaire de demande de mobilité (**Mobility Application Form**).
2. Imprimer le document.
3. Le signer.
4. Envoyer une copie scannée au coordinateur de la mobilité.

Le lien vers le formulaire Mobility Application Form vous sera envoyé par e-mail et sera aussi téléchargé sur le site web de l'école.

Deadline : 12th of January 2024

PRÉSÉLECTION

1. Validation des demandes par le **Conseil de classe.**
(Pas de difficultés à rattraper, comportement adéquat,…)

PRÉSÉLECTION

2. Création de la liste de présélection. Validation par la **Direction** de l'école.

- Échanges directs et indirects.
- Famille disposée à accueillir et ayant déjà une famille d'accueil dans le pays d'accueil.
- La famille ne propose pas d'hébergement.

Les élèves sont censés avoir la langue du pays d'accueil dans leur programme d'études (L2, L3, L4). La L1 est la langue que les élèves maîtrisent le plus souvent et ne peut donc être acceptée que dans des cas très exceptionnels, si l'élève éprouve de réelles difficultés.

Date limite : Troisième semaine de février

SÉLECTION PAR L'ÉCOLE D'ACCUEIL

- L'école d'accueil a la **section** de l'élève et a des places disponibles.
- L'école d'accueil a la **L1** de l'élève accueilli mais pas de la section. L'élève est traité comme SWALS.
- L'école d'accueil n'a **ni section ni L1**. *La Direction de l'école décidera d'accepter ou non cette situation.*

Date limite: fin avril

Élèves sans famille d'accueil

Dans les écoles européennes, les élèves sans famille d'accueil peuvent être inclus dans une liste avec des informations sur l'élève (par exemple, une brève description de l'élève et des coordonnées des parents). Cette liste est envoyée à l'APEEE, qui à son tour l'envoie à tous les parents.

Les écoles accréditées fonctionnent différemment.

LETTRE D'ACCEPTATION

Vous devriez recevoir une lettre d'acceptation de l'école d'accueil avec des informations sur le début de l'année scolaire, la documentation nécessaire, les services de transport et de cantine, les livres, la réunion d'accueil…

Date limite: Mai/juin

REMARQUES

Veuillez noter que nous respecterons les délais convenus entre les coordinateurs. Cependant, nous ne sommes pas responsables du retard d'autres écoles européennes.

FINANCES

Ni l'école d'origine ni l'école d'accueil ne sont responsables de la recherche des familles d'accueil, du voyage, de l'assurance voyage, de la pension et du logement ou des frais éventuels.

Veuillez consulter le document *APEEE services* sur le site web de l'école concernant la cantine, le transport et les casiers.

CONTACT

Manela Marín Del Río

manela.marin-del-rio@teacher.eursc.eu

APEEE

info@uccleparents.org.

MERCI POUR VOTRE ATTENTION